

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 06575 Numéro SIREN : 523 139 574 Nom ou dénomination : DOMUSA
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2022 sous le numéro de dépôt 26013

Désignation de l'entreprise : SAS DOMUSA			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : 4 Rue de ROME 93350 BOURGET			Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 5 2 3 1 3 9 5 7 4 0 0 0 2 5			Néant ☐ *				
			Exercice N clos le, 31122021				
			N-1 31122020				
			Brut 1				
			Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG				
		Fonds commercial (I) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 474	472	1 001	
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	9 716 256		9 716 256	9 616 256
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI				
TOTAL (II) BJ			9 717 730	BK	472	9 717 258	9 616 256
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	196 570		196 570	55 439
		Autres créances (3) BZ	CA	3 520 969		3 520 969	3 535 807
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) (34) (35) (36) (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100) (101) (102) (103) (104) (105) (106) (107) (108) (109) (110) (111) (112) (113) (114) (115) (116) (117) (118) (119) (120) (121) (122) (123) (124) (125) (126) (127) (128) (129) (130) (131) (132) (133) (134) (135) (136) (137) (138) (139) (140) (141) (142) (143) (144) (145) (146) (147) (148) (149) (150) (151) (152) (153) (154) (155) (156) (157) (158) (159) (160) (161) (162) (163) (164) (165) (166) (167) (168) (169) (170) (171) (172) (173) (174) (175) (176) (177) (178) (179) (180) (181) (182) (183) (184) (185) (186) (187) (188) (189) (190) (191) (192) (193) (194) (195) (196) (197) (198) (199) (200) (201) (202) (203) (204) (205) (206) (207) (208) (209) (210) (211) (212) (213) (214) (215) (216) (217) (218) (219) (220) (221) (222) (223) (224) (225) (226) (227) (228) (229) (230) (231) (232) (233) (234) (235) (236) (237) (238) (239) (240) (241) (242) (243) (244) (245) (246) (247) (248) (249) (250) (251) (252) (253) (254) (255) (256) (257) (258) (259) (260) (261) (262) (263) (264) (265) (266) (267) (268) (269) (270) (271) (272) (273) (274) (275) (276) (277) (278) (279) (280) (281) (282) (283) (284) (285) (286) (287) (288) (289) (290) (291) (292) (293) (294) (295) (296) (297) (298) (299) (300) (301) (302) (303) (304) (305) (306) (307) (308) (309) (310) (311) (312) (313) (314) (315) (316) (317) (318) (319) (320) (321) (322) (323) (324) (325) (326) (327) (328) (329) (330) (331) (332) (333) (334) (335) (336) (337) (338) (339) (340) (341) (342) (343) (344) (345) (346) (347) (348) (349) (350) (351) (352) (353) (354) (355) (356) (357) (358) (359) (360) (361) (362) (363) (364) (365) (366) (367) (368) (369) (370) (371) (372) (373) (374) (375) (376) (377) (378) (379) (380) (381) (382) (383) (384) (385) (386) (387) (388) (389) (390) (391) (392) (393) (394) (395) (396) (397) (398) (399) (400) (401) (402) (403) (404) (405) (406) (407) (408) (409) (410) (411) (412) (413) (414) (415) (416) (417) (418) (419) (420) (421) (422) (423) (424) (425) (426) (427) (428) (429) (430) (431) (432) (433) (434) (435) (436) (437) (438) (439) (440) (441) (442) (443) (444) (445) (446) (447) (448) (449) (450) (451) (452) (453) (454) (455) (456) (457) (458) (459) (460) (461) (462) (463) (464) (465) (466) (467) (468) (469) (470) (471) (472) (473) (474) (475) (476) (477) (478) (479) (480) (481) (482) (483) (484) (485) (486) (487) (488) (489) (490) (491) (492) (493) (494) (495) (496) (497) (498) (499) (500) (501) (502) (503) (504) (505) (506) (507) (508) (509) (510) (511) (512) (513) (514) (515) (516) (517) (518) (519) (520) (521) (522) (523) (524) (525) (526) (527) (528) (529) (530) (531) (532) (533) (534) (535) (536) (537) (538) (539) (540) (541) (542) (543) (544) (545) (546) (547) (548) (549) (550) (551) (552) (553) (554) (555) (556) (557) (558) (559) (560) (561) (562) (563) (564) (565) (566) (567) (568) (569) (570) (571) (572) (573) (574) (575) (576) (577) (578) (579) (580) (581) (582) (583) (584) (585) (586) (587) (588) (589) (590) (591) (592) (593) (594) (595) (596) (597) (598) (599) (600) (601) (602) (603) (604) (605) (606) (607) (608) (609) (610) (611) (612) (613) (614) (615) (616) (617) (618) (619) (620) (621) (622) (623) (624) (625) (626) (627) (628) (629) (630) (631) (632) (633) (634) (635) (636) (637) (638) (639) (640) (641) (642) (643) (644) (645) (646) (647) (648) (649) (650) (651) (652) (653) (654) (655) (656) (657) (658) (659) (660) (661) (662) (663) (664) (665) (666) (667) (668) (669) (670) (671) (672) (673) (674) (675) (676) (677) (678) (679) (680) (681) (682) (683) (684) (685) (686) (687) (688) (689) (690) (691) (692) (693) (694) (695) (696) (697) (698) (699) (700) (701) (702) (703) (704) (705) (706) (707) (708) (709) (710) (711) (712) (713) (714) (715) (716) (717) (718) (719) (720) (721) (722) (723) (724) (725) (726) (727) (728) (729) (730) (731) (732) (733) (734) (735) (736) (737) (738) (739) (740) (741) (742) (743) (744) (745) (746) (747) (748) (749) (750) (751) (752) (753) (754) (755) (756) (757) (758) (759) (760) (761) (762) (763) (764) (765) (766) (767) (768) (769) (770) (771) (772) (773) (774) (775) (776) (777) (778) (779) (780) (781) (782) (783) (784) (785) (786) (787) (788) (789) (790) (791) (792) (793) (794) (795) (796) (797) (798) (799) (800) (801) (802) (803) (804) (805) (806) (807) (808) (809) (810) (811) (812) (813) (814) (815) (816) (817) (818) (819) (820) (821) (822) (823) (824) (825) (826) (827) (828) (829) (830) (831) (832) (833) (834) (835) (836) (837) (838) (839) (840) (841) (842) (843) (844) (845) (846) (847) (848) (849) (850) (851) (852) (853) (854) (855) (856) (857) (858) (859) (860) (861) (862) (863) (864) (865) (866) (867) (868) (869) (870) (871) (872) (873) (874) (875) (876) (877) (878) (879) (880) (881) (882) (883) (884) (885) (886) (887) (888) (889) (890) (891) (892) (893) (894) (895) (896) (897) (898) (899) (900) (901) (902) (903) (904) (905) (906) (907) (908) (909) (910) (911) (912) (913) (914) (915) (916) (917) (918) (919) (920) (921) (922) (923) (924) (925) (926) (927) (928) (929) (930) (931) (932) (933) (934) (935) (936) (937) (938) (939) (940) (941) (942) (943) (944) (945) (946) (947) (948) (949) (950) (951) (952) (953) (954) (955) (956) (957) (958) (959) (960) (961) (962) (963) (964) (965) (966) (967) (968) (969) (970) (971) (972) (973) (974) (975) (976) (977) (978) (979) (980) (981) (982) (983) (984) (985) (986) (987) (988) (989) (990) (991) (992) (993) (994) (995) (996) (997) (998) (999) (1000) (1001) (1002) (1003) (1004) (1005) (1006) (1007) (1008) (1009) (1010) (1011) (1012) (1013) (1014) (1015) (1016) (1017) (1018) (1019) (1020) (1021) (1022) (1023) (1024) (1025) (1026) (1027) (1028) (1029) (1030) (1031) (1032) (1033) (1034) (1035) (1036) (1037) (1038) (1039) (1040) (1041) (1042) (1043) (1044) (1045) (1046) (1047) (1048) (1049) (1050) (1051) (1052) (1053) (1054) (1055) (1056) (1057) (1058) (1059) (1060) (1061) (1062) (1063) (1064) (1065) (1066) (1067) (1068) (1069) (1070) (1071) (1072) (1073) (1074) (1075) (1076) (1077) (1078) (1079) (1080) (1081) (1082) (1083) (1084) (1085) (1086) (1087) (1088) (1089) (1090) (1091) (1092) (1093) (1094) (1095) (1096) (1097) (1098) (1099) (1100) (1101) (1102) (1103) (1104) (1105) (1106) (1107) (1108) (1109) (1110) (1111) (1112) (1113) (1114) (1115) (1116) (1117) (1118) (1119) (1120) (1121) (1122) (1123) (1124) (1125) (1126) (1127) (1128) (1129) (1130) (1131) (1132) (1133) (1134) (1135) (1136) (1137) (1138) (1139) (1140) (1141) (1142) (1143) (1144) (1145) (1146) (1147) (1148) (1149) (1150) (1151) (1152) (1153) (1154) (1155) (1156) (1157) (1158) (1159) (1160) (1161) (1162) (1163) (1164) (1165) (1166) (1167) (1168) (1169) (1170) (1171) (1172) (1173) (1174) (1175) (1176) (1177) (1178) (1179) (1180) (1181) (1182) (1183) (1184) (1185) (1186) (1187) (1188) (1189) (1190) (1191) (1192) (1193) (1194) (1195) (1196) (1197) (1198) (1199) (1200) (1201) (1202) (1203) (1204) (1205) (1206) (1207) (1208) (1209) (1210) (1211) (1212) (1213) (1214) (1215) (1216) (1217) (1218) (1219) (1220) (1221) (1222) (1223) (1224) (1225) (1226) (1227) (1228) (1229) (1230) (1231) (1232) (1233) (1234) (1235) (1236) (1237) (1238) (1239) (1240) (1241) (1242) (1243) (1244) (1245) (1246) (1247) (1248) (1249) (1250) (1251) (1252) (1253) (1254) (1255) (1256) (1257) (1258) (1259) (1260) (1261) (1262) (1263) (1264) (1265) (1266) (1267) (1268) (1269) (1270) (1271) (1272) (1273) (1274) (1275) (1276) (1277) (1278) (1279) (1280) (1281) (1282) (1283) (1284) (1285) (1286) (1287) (1288) (1289) (1290) (1291) (1292) (1293) (1294) (1295) (1296) (1297) (1298) (1299) (1300) (1301) (1302) (1303) (1304) (1305) (1306) (1307) (1308) (1309) (1310) (1311) (1312) (1313) (1314) (1315) (1316) (1317) (1318) (1319) (1320) (1321) (1322) (1323) (1324) (1325) (1326) (1327) (1328) (1329) (1330) (1331) (1332) (1333) (1334) (1335) (1336) (1337) (1338) (1339) (1340) (1341) (1342) (1343) (1344) (1345) (1346) (1347) (1348) (1349) (1350) (1351) (1352) (1353) (1354) (1355) (1356) (1357) (1358) (1359) (1360) (1361) (1362) (1363) (1364) (1365) (1366) (1367) (1368) (1369) (1370) (1371) (1372) (1373) (1374) (1375) (1376) (1377) (1378) (1379) (1380) (1381) (1382) (1383) (1384) (1385) (1386) (1387) (1388) (1389) (1390) (1391) (1392) (1393) (1394) (1395) (1396) (1397) (1398) (1399) (1400) (1401) (1402) (1403) (1404) (1405) (1406) (1407) (1408) (1409) (1410) (1411) (1412) (1413) (1414) (1415) (1416) (1417) (1418) (1419) (1420) (1421) (1422) (1423) (1424) (1425) (1426) (1427) (1428) (1429) (1430) (1431) (1432) (1433) (1434) (1435) (1436) (1437) (1438) (1439) (1440) (1441) (1442) (1443) (1444) (1445) (1446) (1447) (1448) (1449) (1450) (1451) (1452) (1453) (1454) (1455) (1456) (1457) (1458) (1459) (1460) (1461) (1462) (1463) (1464) (1465) (1466) (1467) (1468) (1469) (1470) (1471) (1472) (1473) (1474) (1475) (1476) (1477) (1478) (1479) (1480) (1481) (1482) (1483) (1484) (1485) (1486) (1487) (1488) (1489) (1490) (1491) (1492) (1493) (1494) (1495) (1496) (1497) (1498) (1499) (1500) (1501) (1502) (1503) (1504) (1505) (1506) (1507) (1508) (1509) (1510) (1511) (1512) (1513) (1514) (1515) (1516) (1517) (1518) (1519) (1520) (1521) (1522) (1523) (1524) (1525) (1526) (1527) (1528) (1529) (1530) (1531) (1532) (1533) (1534) (1535) (1536) (1537) (1538) (1539) (1540) (1541) (1542) (1543) (1544) (1545) (1546) (1547) (1548) (1549) (1550) (1551) (1552) (1553) (1554) (1555) (1556) (1557) (1558) (1559) (1560) (1561) (1562) (1563) (1564) (1565) (1566) (1567) (1568) (1569) (1570) (1571) (1572) (1573) (1574) (1575) (1576) (1577) (1578) (1579) (1580) (1581) (1582) (1583) (1584) (1585) (1586) (1587) (1588) (1589) (1590) (1591) (1592) (1593) (1594) (1595) (1596) (1597) (1598) (1599) (1600) (1601) (1602) (1603) (1604) (1605) (1606) (1607) (1608) (1609) (1610) (1611) (1612) (1613) (1614) (1615) (1616) (1617) (1618) (1619) (1620) (1621) (1622) (1623) (1624) (1625) (1626) (1627) (1628) (1629) (1630) (1631) (1632) (1633) (1634) (1635) (1636) (1637) (1638) (1639) (1640) (1641) (1642) (1643) (1644) (1645) (1646) (1647) (1648) (1649) (1650) (1651) (1652) (1653) (1654) (1655) (1656) (1657) (1658) (1659) (1660) (1661) (1662) (1663) (1664) (1665) (1666) (1667) (1668) (1669) (1670) (1671) (1672) (1673) (1674) (1675) (1676) (1677) (1678) (1679) (1680) (1681) (1682) (1683) (1684) (1685) (1686) (1687) (1688) (1689) (1690) (1691) (1692) (1693) (1694) (1695) (1696) (1697) (1698) (1699) (1700) (1701) (1702) (1703) (1704) (1705) (1706) (1707) (1708) (1709) (1710) (1711) (1712) (1713) (1714) (1715) (1716) (1717) (1718) (1719) (1720) (1721) (1722) (1723) (1724) (1725) (1726) (1727) (1728) (1729) (1730) (1731) (1732) (1733) (1734) (1735) (1736) (1737) (1738) (1739) (1740) (1741) (1742) (1743) (1744) (1745) (1746) (1747) (1748) (1749) (1750) (1751) (1752) (1753) (1754) (1755) (1756) (1757) (1758) (1759) (1760) (1761) (1762) (1763) (1764) (1765) (1766) (1767) (1768) (1769) (1770) (1771) (1772) (1773) (1774) (1775) (1776) (1777) (1778) (1779) (1780) (1781) (1782) (1783) (1784) (1785) (1786) (1787) (1788) (1789) (1790) (1791) (1792) (1793) (1794) (1795) (1796) (1797) (1798) (1799) (1800) (1801) (1802) (1803) (1804) (1805) (1806) (1807) (1808) (1809) (1810) (1811) (1812) (1813) (1814) (1815) (1816) (1817) (1818) (1819) (1820) (1821) (1822) (1823) (1824) (1825) (1826) (1827) (1828) (1829) (1830) (1831) (1832) (1833) (1834) (1835) (1836) (1837) (1838) (1839) (1840) (1841) (1842) (1843) (1844) (1845) (1846) (1847) (1848) (1849) (1850) (1851) (1852) (1853) (1854) (1855) (1856) (1857) (1858) (1859) (1860) (1861) (1862) (1863) (1864) (1865) (1866) (1867) (1868) (1869) (1870) (1871) (1872) (1873) (1874) (1875) (1876) (1877) (1878) (1879) (1880) (1881) (1882) (1883) (1884) (1885) (1886) (1887) (1888) (1889) (1890) (1891) (1892) (18					

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS DOMUSA</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 523 595)		DA	2 523 595	2 523 595
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	289 081	289 081
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	316 239	316 239
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG	6 716 753	6 716 753
	Report à nouveau		DH	(3 365 716)	(3 164 369)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	73 953	(201 347)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		8 447
	TOTAL (I)		DL	6 553 906	6 488 400
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	172 501	48 115
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	172 501	48 115
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT	5 867 650	6 090 249
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	56 491	200 811
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	78 088	74 511
	Dettes fiscales et sociales		DY	255 964	248 681
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	714 002	1 673 354
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	6 972 196	8 287 608	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	13 698 604	14 824 123	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
			ID		
			IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 119 378	2 141 438
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DOMUSA				Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	942 426	FH	196 570	FI	1 138 996
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	942 426	FK	196 570	FL	1 138 996
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ		1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 138 996	572 316
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	88 478	60 599	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	9 870	10 743	
	Salaires et traitements*			FY	336 037	330 691	
	Charges sociales (10)			FZ	128 976	135 599	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*		GA	472		
				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	4		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	563 839	537 635
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	575 157	34 680	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	14		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	48 115	1 026 959	
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)			GP	48 129	1 026 959	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	446 934	522 645	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	110 847	281 088	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		1 004 000	
	Total des charges financières (VI)			GU	557 781	1 807 734	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(509 651)	(780 775)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	65 506	(746 094)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 20022

Désignation de l'entreprise SAS DOMUSA

Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	517 670
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	8 447 32 700
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 447 550 371
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 624
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 624
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	8 447 544 747
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 195 574 2 149 646
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 121 620 2 350 994
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	73 953 (201 347)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	A6	
		A7	
	obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Reprise sur provisions dérogatoires			8 447
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

« DOMUSA »

Société par actions simplifiée au capital de 2.523.595 euros
Siège social : LE BOURGET (93350)
Aéroport du Bourget, Bâtiment 66, Zone Centrale

RCS BOBIGNY 523 139 574

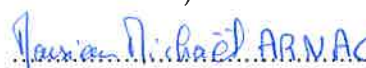
(Ci-après la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE MIXTE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE
EN DATE DU 21 JUIN 2022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-deux, le 22 juin à 9 heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale annuelle mixte extraordinaire et ordinaire (ci-après l'« *Assemblée Générale* ») sur convocation du président de la Société au siège social de la Société, conformément aux statuts.

La réunion est présidée par Monsieur Didier COCHU, en sa qualité de président de la Société (ci-après le « *Président* »).

 est désigné secrétaire de séance (ci-après le « *Secrétaire* »).

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est présente/absente et excusée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à la réunion, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que des associés possédant plus de la moitié du capital de la Société sont présents ou représentés.

Le Président déclare en conséquence que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que les associés sont appelés à délibérer sur l'ordre du jour, suivant :

- Rapport de gestion du président de la Société ;
- Rapports du commissaire aux comptes ;

A titre ordinaire :

- (...);
- (...);
- Affectation du résultat ;
- (...);
- Mandats des commissaires aux comptes ;
- Mandats des membres du comité de suivi ;

A titre extraordinaire :

- Simplification des modalités d'assistance aux réunions des décisions collectives par visioconférence et modification corrélative de l'article 16.2 des statuts de la Société ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

Le Président met ensuite à la disposition des associés les documents suivants :

1. les statuts de la Société ;
2. la copie des lettres de convocation adressées aux associés et au commissaire aux comptes ;
3. la feuille de présence certifiée exacte par le Président et le Secrétaire ;
4. (...);
5. les comptes de résultat et bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
6. le rapport de gestion du président de la Société ;
7. les rapports du commissaire aux comptes ;
8. le texte des résolutions soumises aux associés.

Le Président déclare que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, le rapport de gestion du président de la Société, les rapports du commissaire aux comptes et le projet des résolutions ainsi que les autres documents énumérés par la loi et les règlements ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant les délais requis.

Les associés donnent acte au Président de ces déclarations.

Le Président, après avoir présenté le rapport de gestion sur les comptes sociaux et donné lecture des rapports du commissaire aux comptes, déclare la discussion générale ouverte.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

A titre ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

(...)

(...)

DEUXIEME RESOLUTION

(...)

(...)

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion du président de la Société,

décide d'affecter en totalité le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit la somme de 73.953 euros, au poste « Report à nouveau », dont le solde sera porté à un solde débiteur d'un montant de - 3.291.763 euros;

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

(...)

(...)

CINQUIEME RESOLUTION
Mandats des commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion du président de la Société,

constate que les mandats du cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean-Christophe GEORGHIU, en qualité de commissaire aux comptes suppléant arrivent à terme ;

décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de six (6) exercices, expirant à l'issue des décisions de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

décide de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant.

(...)

SIXIEME RESOLUTION
Mandats des membres du comité de suivi

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion du président de la Société,

constate que les mandats des membres du comité de suivi arrivent à terme ;

décide de les renouveler pour une nouvelle période de six (6) exercices, expirant à l'issue des décisions de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027

(...)

A titre extraordinaire

SEPTIEME RESOLUTION
Simplification des modalités d'assistance aux réunions des décisions collectives par visioconférence et modification corrélative de l'article 15.2 des statuts de la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion du président de la Société,

décide d'ouvrir aux associés la possibilité d'assister aux réunions par visioconférence ;

décide en conséquence de modifier intégralement l'article 16.2 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit :

« 16.2 *Sauf les cas ci-après prévus, les décisions collectives des associés sont prises, au choix de l'auteur de la convocation soit en assemblée réunie au siège social ou en tout autre lieu, en France, indiqué sur la convocation, soit par consultation, soit par correspondance, étant entendu que chacun des associés y est appelé à se prononcer. Les assemblées générales peuvent être prises par conférence téléphonique ou*

audiovisuelle permettant l'identification des associés. Elles peuvent aussi s'exprimer dans un acte authentique ou sous seing privé signé par l'ensemble des associés. »

précise, en tant que de besoin, que toutes les autres stipulations de l'article 16 demeurent inchangées.

(...)

HUITIEME RESOLUTION
Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires et ordinaires,

donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire des présentes à l'effet de procéder à toute formalité qu'il y aura lieu.

(...)

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Didier COCHU

Le Secrétaire

Michael ARNAC

DOMUSA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux Associés

DOMUSA

Bâtiment 66, Zone Centrale

Aéroport du Bourget

93350 LE BOURGET

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DOMUSA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

La note « Valorisation des immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation. Il est précisé les éléments suivants :

- les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat incluant les frais d'acquisition ;
- les titres de sociétés détenus par DOMUSA sont enregistrés pour leur valeur d'inventaire ;
- les titres de participation sont estimés à leur valeur d'utilité, fondée généralement sur les perspectives de rentabilité et sur la quote-part de capitaux propres détenue. En cas de baisse durable de la valeur d'utilité et si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée pour la différence ;
- la valeur d'utilité des titres des sociétés détenues par DOMUSA a été justifiée sur la base de prévisions d'activité et de résultat établies selon l'appréciation actuelle des dirigeants sociaux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 30 mai 2022

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

 Laurent Deliot

Laurent Deliot

Désignation de l'entreprise : SAS DOMUSA			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 4 Rue de ROME 93350 BOURGET			Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 5 2 3 1 3 9 5 7 4 0 0 0 2 5			Néant ☐ *		
			Exercice N clos le, 31122021		N-1 31122020
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
					Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 474 472 1 001
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	9 716 256 9 716 256 9 616 256
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	9 717 730 472 9 717 258 9 616 256	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	196 570 196 570 55 439
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 520 969 3 520 969 3 535 807
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	83 680 83 680 42 963	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 624 7 624 6 795	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 808 844 3 808 844 3 641 005	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		1 512 130	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		172 501 54 731	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	13 699 076 472 13 698 604 14 824 123	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS DOMUSA</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 523 595)			DA	2 523 595	2 523 595
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	289 081	289 081
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	316 239	316 239
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	6 716 753	6 716 753
	Report à nouveau			DH	(3 365 716)	(3 164 369)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	73 953	(201 347)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		8 447
	TOTAL (I)			DL	6 553 906	6 488 400
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	172 501	48 115
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	172 501	48 115
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT	5 867 650	6 090 249
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	56 491	200 811
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	78 088	74 511
	Dettes fiscales et sociales			DY	255 964	248 681
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	714 002	1 673 354
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	6 972 196	8 287 608	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	13 698 604	14 824 123	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 119 378
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DOMUSA						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	942 426	FH	196 570	FI	1 138 996	572 315
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	942 426	FK	196 570	FL	1 138 996	572 315
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ		1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 138 996	572 316
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	88 478	60 599
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 870	10 743
	Salaires et traitements*					FY	336 037	330 691
	Charges sociales (10)					FZ	128 976	135 599
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {		- dotations aux amortissements*		GA	472	
				- dotations aux provisions*		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD					
	Autres charges (12)					GE	4	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	563 839	537 635	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	575 157	34 680	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	48 115	1 026 959
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	48 129	1 026 959	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	446 934	522 645
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	110 847	281 088
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		1 004 000
	Total des charges financières (VI)					GU	557 781	1 807 734
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(509 651)	(780 775)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	65 506	(746 094)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Désignation de l'entreprise <u>SAS DOMUSA</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		517 670	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	8 447	32 700	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	8 447	550 371	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		5 624	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		5 624	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	8 447	544 747	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 195 574	2 149 646	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 121 620	2 350 994	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	73 953	(201 347)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives A6		obligatoires			A9				
			Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								
joindre en annexe) :													
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Reprise sur provisions dérogatoires												8 447	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis en conformité avec le plan comptable général et les principes comptables généralement admis.

Ils respectent en particulier les dispositions du règlement ANC 2016-07 du 27 novembre 2016 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été normalement appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Les durées pratiquées ne présentent pas d'écart significatif par rapport aux durées réelles d'utilisation des biens.

2. NOTES SUR LE BILAN

**** Valorisation des immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat incluant les frais d'acquisition. Il est fait application du règlement ANC 2014-03 du 08/09/2014 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs. Les titres de sociétés détenus par DOMUSA sont enregistrés pour leur valeur d'inventaire. Les participations sont estimées à leur valeur d'utilité, fondée généralement sur les perspectives de rentabilité et sur la quote-part de capitaux propres détenue. En cas de baisse durable de la valeur d'utilité et si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'utilité des titres des sociétés détenues par DOMUSA a été justifiée sur la base de prévisions d'activité et de résultat établies selon l'appréciation actuelle des dirigeants sociaux.

**** Amortissements dérogatoires**

Les amortissements dérogatoires correspondent aux dotations aux provisions réglementées relatives aux frais d'acquisition de 163 505 € amortis sur 5 ans.

**** Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation ou de paiement est inférieure à la valeur comptable.

Le total des créances représentées par des effets de commerce, au 31 décembre, s'élève à : 0 € pour 2021 contre 0 € en 2020.

Le montant des créances relatives à des sociétés liées s'élève à :
3 458 247 € pour 2021 contre 3 458 247 € en 2020.

**** Dettes**

Le total des dettes représentées par des effets de commerce, au 31 décembre, s'élève à : 0 € pour 2021 contre 0 € en 2020.

Le montant des dettes relatives à des sociétés liées, au 31 décembre, s'élève à :
422 711 € pour 2021 contre 1 673 354 € en 2020.

**** Charges à payer**

	Montants
Emprunts, intérêts courus	14 832
Fournisseurs, factures non parvenues	13 380
Clients, avoirs à établir	291 291,60
Personnel, provision Congés Payés	28 504
et charges sociales	14 252
Personnel, provision RTT	2 112
et charges sociales	1 056
Personnel, provision complément brut	15 000
et charges sociales	7 500
Etat, taxe sur les véhicules de société	2 042
Banques, intérêts courus à payer	571
TOTAL DES CHARGES A PAYER	390 541
dont en charges d'exploitations :	375 709
dont en charges financières :	14 832

**** Produits à recevoir**

	Montants
Clients, factures à établir	
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	-
dont en charges d'exploitations :	-
dont en charges financières :	-

**** Charges constatées d'avance**

Le montant des charges constatées d'avance, au 31 décembre, s'élève à :
7 625 € pour 2021 contre 6 795 € en 2020.

Les charges constatées d'avance ne concernent que des charges d'exploitation.

3. AUTRES INFORMATIONS

**** Capital social**

Le capital social, entièrement libéré et versé, est fixé à la somme de :
2 523 595 € divisé en 2 523 595 actions de 1 € chacune.

**** Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de DOMUSA est généré par la refacturation à SATORI et SATHOM de la perte d'exploitation structurelle majorée de 10%.

La nouvelle filiale « All Precision Systems » s'est vu facturer une contribution pour résultat de l'achat d'un fonds de commerce.

**** Engagements en matière de retraite**

Les engagements de l'entreprise en matière de pension et de retraite sont intégralement couverts par les cotisations versées aux organismes de retraite par répartition ou par capitalisation.

Comme il l'est permis par l'article 9 du Code du Commerce, aucune provision n'a été constituée au titre des autres obligations futures.

L'estimation des engagements de la Société en faveur du personnel en activité au 31 décembre 2021, calculés dans le cadre d'obligations conventionnelles et selon une méthode actuarielle dite au prorata des droits au terme et selon les hypothèses usuelles, donne au titre des indemnités de départ à la retraite une somme de :

6 820 € pour 2021 contre 2 802 € en 2020.

Les hypothèses sur les IDR sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,00 %
- Taux d'inflation attendu sur le long terme : 1,90 %
- Taux de progression des salaires : 2,50 %
- Type de départ en retraite : à l'initiative du salarié
- Taux de charges sociales patronales : 50 %
- Age de départ à la retraite : cadres 64 ans et non-cadres 62 ans
- Table de mortalité : INSEE TD/TV 2015-2017

*
**

Convention de trésorerie

La société DOMUSA, a consenti à la Société SATHOM, des avances en compte courant dans le cadre de la convention de trésorerie conclue au sein du Groupe DOMUSA en date du 7 juillet 2016.

La société DOMUSA peut demander à tout moment la restitution des fonds avancés, sous réserve d'en aviser l'autre partie avec un préavis convenu entre elles.

*
**

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes passés en charges sur l'exercice s'élève à 11 052 € hors taxes.

*
**

Charges et Produits exceptionnels

En charges exceptionnelles, il a été comptabilisé :

- Néant.

En produits exceptionnels, il a été comptabilisé :

- Des reprises sur provisions dérogatoires pour 8 447 €.

*
**

Transfert de charges

Il n'y a pas de transferts de charge cette année 2021.

*
**

Engagements donnés

Il y a 2 cautions bancaires accordées par la Société DOMUSA dans son exploitation courante au 31 Décembre 2021 :

- L'une, auprès de sa fille SATORI, s'élève à 200 000 €, une caution auprès de la Banque Populaire Rives de Paris pour la ligne de caisse de SATORI. La main levée de cette caution est datée du 10/02/2022.
- L'autre, auprès de sa fille ALL PRECISION SYSTEMS, s'élève à 38 187 €, montant des loyers restant dus au 31/12/2021 pour la location d'un véhicule MERCEDES fourni par la société AUTOSPHERE Financement.

*
**

Engagements de crédit-bail

Il n'y avait aucun contrat de crédit-bail au 31 décembre 2021.

*
**

Effets escomptés non échus

Il n'y avait pas d'effet escompté non échue au 31 décembre 2021.

*** ** Société mère et intégration fiscale**

La Société DOMUSA est la tête de l'intégration fiscale existant avec SATORI, sa filiale, depuis la conclusion de la convention d'intégration fiscale du 26/01/2011 avec prise d'effet au 01/01/2011.

Au 01/01/2022, la filiale ALL PRECISION SYSTEMS intégrera cette convention.

Le calcul du résultat fiscal de DOMUSA est déterminé comme si celle-ci était imposée séparément, c'est-à-dire dans les mêmes conditions que si elle n'appartenait pas au Groupe intégré. Il est fait référence à la déclaration constituée par les états N° 2058 A Bis et N° 2058 B bis.

L'économie d'impôt réalisé par ce régime de fiscalité groupe, est définitivement acquis à la Société DOMUSA, tête de l'intégration fiscale.

*** ** Exemption de consolidation**

Conformément aux articles L. 233-17 & R. 223-16, la Société DOMUSA, SIRET 523 193 574 00025, est exemptée en tant que mère de Sous-Groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du Groupe.

En effet, dans la mesure où le chiffre d'affaires du Sous-Groupe est inférieur à 48 millions d'Euros et où le nombre de salariés du Sous-Groupe est inférieur à 250 personnes, l'exemption de « petit groupe » s'applique.

Les Sociétés composant ce Sous-Groupe sont :

- DOMUSA SAS, 4 rue de Rome, 93 352 Le Bourget.
- SATORI SAS, 4 rue de Rome, 93 352 Le Bourget.
- ALL PRECISION SYSTEMS SAS, 18 rue Jean Perrin, 31 100 Toulouse.

*** ** Faits marquant de l'exercice et événements post-clôture**

La Société a constitué une filiale à 100%, la ALL PRECISION SYSTEMS, immatriculée le 8 juin 2021. En date du 01/09/2021, la société APS a absorbé un fonds de commerce situé à Toulouse (31100) – 18 rue Jean Perrin – Le Chapitre – Zone Actisud. L'origine de ce fond vient d'une société nommée TFE, filiale du groupe international MEGGIT. Ce rachat d'un fonds de commerce s'inscrit dans la volonté de développement du groupe DOMUSA dans l'activité aéronautique.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités continuent à être affectées par le COVID-19 sur 2021. L'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers du 1^{er} semestre 2022. La Société, compte tenu des incertitudes liées au contexte sanitaire et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

La situation géopolitique actuelle en Ukraine n'a pas d'incidence connue sur l'activité de la société, ni en termes d'approvisionnement pour la production ou sur l'expédition des marchandises, ni en termes financier ou d'exposition au marché. A la date d'arrêtés des comptes financiers 2021 par le président de la Société, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives en lien avec le conflit actuel ayant un impact sur l'activité de l'exercice 2022.

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Capital social	2523 595			2523 595
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	289 081			289 081
Ecart de réévaluation				0
Réserve légale	316 239			316 239
Réserve réglementées				0
Autres réserves	6716 753			6716 753
Report à nouveau	-3164 369	-201 347		-3365 717
Résultat de l'exercice	-201 347	73 954	-201 347	73 954
Subventions d'investissements				0
Provisions réglementées	8 448		8 448	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	6488 400	-127 393	-192 899	6553 906

5. FILIALES ET PARTICIPATIONS

	SATORI Sas	SATHOM Sarl	All Precision Systems Sas
Dénominations et adresses	4 rue de Rome Aéroport du Bourget	Hauptstrasse 24	18 rue Jean Perrin
	93 352 Le Bourget France	4437 Waldenburg Suisse	31 100 Toulouse France
Capital	1 323 855 EUR	20 000 CHF	100 000 EUR
Réserves	1 937 013 EUR	10 000 CHF	0 EUR
Report à nouveau avant affectation du résultat	- 1 739 365 EUR	898 415 CHF	0 EUR
% de détention	100%	100%	100%
Résultat comptable du dernier exercice clos	47 235 EUR (perte)	407 851 CHF (bénéfice)	2 354 196 EUR (bénéfice)
Valeur comptable nette des titres détenus	9 597 981 EUR	18 276 EUR	100 000 EUR
Valeur comptable brute des titres détenus	9 597 981 EUR	18 276 EUR	100 000 EUR
Prêts et avances consentis	0 EUR	3 458 248 EUR	0 EUR
Montants des cautions et avals donnés par la Société	0 EUR	0 EUR	0 EUR
Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	8 056 243 EUR	6 827 627 CHF	1 242 882 EUR
Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exerci	0 EUR	0 EUR	0 EUR

6. EFFECTIFS

EFFECTIF MOYEN DE L'ENTREPRISE ET MIS A DISPOSITION	
	Exercice 2021
Ingénieurs et Cadres	3,0
Techniciens et Agents de Maîtrise	-
Ouvriers qualifiés	-
Employés	-
TOTAL	3,0

7. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
	-			-
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	1 474		1 474
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	1 474	-	1 474
Participations évaluées par mise en équivalence				-
Autres participations	9616 257	100 000		9716 257
Autres titres immobilisés				-
Prêts et autres immobilisations financières	-			-
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9616 257	100 000	-	9716 257
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	9616 257	101 474	-	9717 731
	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
	-			-
TOTAL DES AMORTISSEMENTS S/IMMO INCORPORELLES	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	472		472
TOTAL DES AMORTISSEMENTS S/IMMO CORPORELLES	-	472	-	472
TOTAL DES AMORTISSEMENTS S/IMMOBILISATIONS	-	472	-	472

8. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE					
Prêts		-			
Autres immobilisations financières		-			
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT					
Clients douteux ou litigieux		-			
Autres créances clients		196 570	196 570		
Personnel et comptes rattachés		-			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-			
	Taxe sur la valeur ajoutée	62 722	62 722		
	Autres impôts, taxes...	-			
	Divers	-			
Groupe et associés		3458 248	3458 248		
Débiteurs divers		-			
Charges constatées d'avance		7 625	7 625		
TOTAUX		3725 164	3725 164	-	

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires		5867 650	14 832		5852 818
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	571	571		
	à plus d'1 an à l'origine	55 920	55 920		
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		78 088	78 088		
Personnel et comptes rattachés		48 312	48 312		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		74 162	74 162		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-			
	Taxe sur la valeur ajoutée	109 232	109 232		
	Obligations cautionnées	-			
	Autres impôts, taxes...	24 259	24 259		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-			
Groupe et associés		422 711	422 711		
Autres dettes		291 292	291 292		
TOTAUX		6972 197	1119 379	-	5852 818

9. ETATS DES PROVISIONS

ETAT DES PROVISIONS		AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	8 448		8 448	-
Provisions réglementées	8 448	-	8 448	-
provisions pour pertes de change	48 116	172 501	48 116	172 501
Provisions pour risques et charges	48 116	172 501	48 116	172 501
				-
Provisions pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAUX	56 563	172 501	56 563	172 501